

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

PROJET DE DELIBERATION

---

Séance du 21 octobre 2021

DCM N° 21-10-21-6

**Objet : Contrat de Ville - 3ème programmation.**

Cette 3<sup>ème</sup> programmation du Pôle Politique de la Ville a pour objectif de répondre à des besoins identifiés sur les Quartiers Politique de la Ville courant de cette année 2021.

La Ville a pris l'initiative d'étaler ses subventions dans le temps afin de pouvoir répondre à ces nouveaux besoins et de soutenir de petites structures associatives qui ne disposent souvent pas de l'ingénierie nécessaire au montage de projet.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commission compétentes entendues,

VU le Budget Primitif,

VU la Loi n°2014-173 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,

VU la circulaire CGET du 13 juin 2014 portant réforme de la géographie d'intervention de la politique de la ville,

VU le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

VU la correspondance du Sous-Préfet chargé de mission auprès du Préfet de la région Lorraine, Préfet de la Moselle, du 2 février 2015 concernant la géographie d'intervention de la politique de la ville,

VU le Contrat de Ville de Metz Métropole signé le 3 juillet 2015,

**CONSIDERANT** l'intérêt des projets présentés au regard du développement social, urbain et économique des quartiers visés par la Politique de la Ville,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** et de participer pour une dépense de 100 958 € au financement des actions suivantes pour le Contrat de Ville - 3ème programmation 2021 :

AICHA	
Les marchés solidaires	7 500 €
CASSIS	
Cohésion sociale	4 670 €
Renforcer l'inclusion et la réussite des habitants	3 835 €
CO BELLECROIX	
Développement des pratiques sportives féminines	10 000 €
CMSEA	
Pôle citoyen	4 000 €
ESAP	
Santé et équilibre alimentaire, hygiène et bien-être	2 320 €
Séjour Sport/Ados	3 000 €
ESPACE DE LA GRANGE	
Accompagnement à la scolarité	5 000 €
INTEMPORELLE	
Quartier d'automne	1 500 €
KAIROS	
Mise en place d'activités familles, éducatives, culturelles, sportives	40 000 €
MDESIGN	
Ateliers FabLab numérique	5 500 €
MJC BORNAY	
Création d'un secteur éducation à l'environnement et au développement durable	5 000 €
PEP 57	
Sport et culture	8 633 €

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les conventions, avenants ou lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Service à l'origine de la DCM : Cellule de gestion Pôle Politique de la ville  
Commissions : Commission Cohésion Sociale  
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions